

Fiche d'information sur les comptes annuels 2020 de la BLS SA

A) Remise en ordre de la situation financière

1. Remboursement des indemnités perçues en trop

Les indemnités perçues en trop entre 2012 et 2018 à la suite de l'omission des recettes des abonnements demi-tarif, d'un montant de 39,9 millions de francs, ont déjà été reportées sur les comptes annuels 2019. La BLS SA et sa filiale Busland AG ont maintenant conclu un accord avec la Confédération et les cantons pour le remboursement de 49 millions de francs, y compris les intérêts et une part des réductions de l'impôt préalable. Les intérêts d'un montant de 9,7 millions de francs suisses seront comptabilisés comme une charge non sectorielle dans les comptes annuels 2020. La part des réductions de l'impôt préalable de 1,4 million de francs n'affecte pas le résultat.

2. Constitution de provisions

Dans ses comptes annuels 2020, BLS aborde tous les points critiqués par le Contrôle fédéral des finances comme étant problématiques au regard du droit des indemnisations. Il s'agit, entre autres, de la facturation interne des loyers, des coûts des locomotives et des prestations de remplacement de trains. Les loyers et les coûts des locomotives facturés en trop ont été corrigés avec les comptes annuels 2020. Concernant les prestations de remplacement des trains, BLS a constitué des provisions pour un remboursement éventuel. BLS adapte les processus correspondants et façonne ainsi un nouveau départ en partenariat avec la Confédération et les cantons.

3. Mesures d'économie

Avec le programme d'augmentation de l'efficacité en cours depuis 2018, BLS a économisé 13,3 millions de francs en 2020. En outre, BLS a renoncé à plusieurs millions de francs de prestations de tiers et a mis en œuvre des mesures pour préserver les liquidités, par exemple en reportant des investissements. Le programme d'augmentation de l'efficacité améliore principalement les activités relatives aux achats et à l'ensemble de la chaîne logistique ainsi que la planification et les processus d'affaires clés.

4. Dissolution de réserves

BLS a constitué des réserves par le passé. Avec les comptes annuels 2020, toutes les réserves qui n'ont pas été explicitement convenues avec la Confédération et les cantons ont été dissoutes, comme l'a ordonné l'Office fédéral des transports. Il s'agit, par exemple, de provisions liées à un programme d'efficacité ou à la capitalisation des réserves de cotisations d'employeur. BLS restituera les montants totalisant 18,1 millions de francs au prorata aux sections du transport régional, de l'infrastructure, du transport autos et de la navigation, dont les résultats s'amélioreront en conséquence.

B) Résultats des champs d'activité

1. Champ d'activité de la mobilité des voyageurs

- **Trafic régional train et bus:** Concernant le tarif régional indemnisé, qui comprend les services de train et de bus, BLS a subi des pertes de près de 40 millions de francs sur les recettes des ventes de billets, en raison du coronavirus. Le résultat est amélioré par des crédits au prorata de la dissolution des réserves. Il en résulte une perte de 10,8 millions de francs pour le trafic régional indemnisé. BLS a déposé auprès de la Confédération une demande de soutien financier pour la perte de 9,7 millions de francs subie par le trafic ferroviaire national. Après déduction de la taxe sur la valeur ajoutée, BLS recevra 9,3 millions de francs sur ce montant.
- **Trafic grandes lignes:** BLS a bien géré la reprise de la ligne du trafic grandes lignes Berne-Biel/Bienne avec le changement d'horaire en décembre 2019 et exploite la ligne avec un haut niveau de qualité. Toutefois, en raison de la pandémie de coronavirus, le nombre de passagers a été nettement inférieur aux prévisions. BLS a perdu 3,4 millions de francs de recettes sur les ventes de billets en raison de cette crise. BLS assume elle-même la perte de 2,7 millions de francs pour le trafic grandes lignes.
- **Navigation:** Le secteur de la navigation est celui qui a le plus souffert de la pandémie. Le nombre de passagers a chuté de près de la moitié par rapport à l'année précédente. Les pertes sur le chiffre d'affaires s'élèvent à 7,2 millions de francs. Le secteur de la navigation achève l'exercice 2020 avec une perte de 4,1 millions de francs. Afin de limiter les pertes, BLS a déposé une demande de soutien financier auprès du canton de Berne.
- **Transport autos:** En raison de la pandémie de coronavirus, le transport autos a pris en charge environ 15 % de véhicules en moins en 2020 par rapport à l'année précédente. Les pertes sur le chiffre d'affaires s'élèvent à 5,1 millions de francs, pour une perte de 4,9 millions de francs. BLS a déposé une demande de soutien financier pour couvrir la perte de 1,4 million de francs subie par le transport autos au Simplon. En outre, le résultat est grevé par une correction liée à l'enregistrement financier des cartes multicourses. BLS n'avait pas correctement comptabilisé les ventes de cartes multicourses pour le transport autos du Lötschberg les années précédentes et avait donc surévalué les résultats. Cela a été corrigé dans les comptes annuels 2020 avec écriture unique de 3,2 millions de francs. Ces points n'ont pas d'incidence sur l'indemnisation, car le transport autos du Lötschberg ne donne pas droit à des indemnités.

2. Champ d'activité de l'infrastructure

Par rapport à l'année précédente, BLS a généré 9,9 millions de francs en moins pour les produits des sillons, car l'horaire du trafic voyageurs a été réduit pendant le confinement au printemps 2020 et moins de trains de marchandises ont circulé. Les marges contributives, en revanche, ont augmenté de 5 millions de francs en raison d'une hausse du trafic grandes lignes. L'infrastructure bénéficie de 3,9 millions de francs de crédits au prorata grâce à la dissolution de réserves et réalise un bénéfice de 2,3 millions de francs (hors participations minoritaires).

3. Champ d'activité du trafic de marchandises

Le résultat de BLS dans le champ d'activité du transport de marchandises est constitué des résultats au prorata du groupe BLS Cargo (participation de la BLS SA à hauteur de 52 %) et de RAAlpin SA (33 %). Grâce à une gestion efficace des coûts, le groupe BLS Cargo a enregistré un résultat positif de CHF 1,9 million. RAAlpin, en revanche, a demandé une aide financière à la Confédération. Globalement, le segment du trafic de marchandises a enregistré une perte de 0,1 million de francs suisses (hors participations minoritaires).

4. Champ d'activité de l'immobilier

Dans l'immobilier, son plus petit secteur d'activité, BLS a réalisé un bénéfice de 0,1 million de francs (hors participations minoritaires).

5. Différences entre les comptes du groupe et les comptes des divisions

La perte au niveau du groupe est supérieure aux pertes des comptes individuels des divisions. D'une part, cela est dû au fait que la dissolution de réserves améliore les résultats des divisions, mais n'a aucune influence sur les comptes du groupe (présentation des comptes selon les Swiss GAAP RPC). En outre, les frais de gestion et les éléments non récurrents tels que les intérêts sur les indemnités perçues en trop sont comptabilisés comme une charge non sectorielle. Ceux-ci sont imputés aux comptes du groupe, mais pas aux comptes des divisions.

Le rapport de gestion et le rapport financier 2020 du groupe BLS peuvent être consultés en ligne sur rapport-annuel.bls.ch.